

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24770059400028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT EAUX USEES CA MARNE ET GONDOIRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : BUSSY SAINT GEORGES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	42

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	47
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 184 742,88	5 020 304,00

+

+

+

R R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 164 438,88

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 184 742,88	5 184 742,88
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 869 504,00	12 123 738,84

+

+

+

R R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 254 234,84	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	12 123 738,84	12 123 738,84
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 308 481,72	17 308 481,72
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	54 505,00	0,00	90 475,00	90 475,00	90 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	337 470,00	0,00	332 510,00	332 510,00	332 510,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		391 975,00	0,00	437 985,00	437 985,00	437 985,00
66	Charges financières	179 000,00	0,00	156 450,00	156 450,00	156 450,00
67	Charges exceptionnelles	450 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 020 975,00	0,00	944 435,00	944 435,00	944 435,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 093 717,24		3 367 307,88	3 367 307,88	3 367 307,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	810 000,00		873 000,00	873 000,00	873 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 903 717,24		4 240 307,88	4 240 307,88	4 240 307,88
TOTAL		5 924 692,24	0,00	5 184 742,88	5 184 742,88	5 184 742,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 184 742,88
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 259 500,00	0,00	3 167 500,00	3 167 500,00	3 167 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 559 500,00	0,00	3 467 500,00	3 467 500,00	3 467 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 303 004,00	0,00	1 303 004,00	1 303 004,00	1 303 004,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 862 504,00	0,00	4 770 504,00	4 770 504,00	4 770 504,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	243 000,00		249 800,00	249 800,00	249 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		243 000,00		249 800,00	249 800,00	249 800,00
TOTAL		5 105 504,00	0,00	5 020 304,00	5 020 304,00	5 020 304,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	164 438,88
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 184 742,88
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 990 507,88
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 169 590,00	1 169 590,00	1 169 590,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 630 000,00	0,00	4 416 700,00	4 416 700,00	4 416 700,00
	Total des dépenses d'équipement	5 630 000,00	0,00	5 586 290,00	5 586 290,00	5 586 290,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 414,00	0,00	133 414,00	133 414,00	133 414,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	890 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 023 414,00	0,00	1 033 414,00	1 033 414,00	1 033 414,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 653 414,00	0,00	6 619 704,00	6 619 704,00	6 619 704,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	243 000,00		249 800,00	249 800,00	249 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 200 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 443 000,00		2 249 800,00	2 249 800,00	2 249 800,00
	TOTAL	9 096 414,00	0,00	8 869 504,00	8 869 504,00	8 869 504,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	3 254 234,84
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 123 738,84
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	741 123,00	0,00	725 000,00	725 000,00	725 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	858 573,76	0,00	1 904 196,12	1 904 196,12	1 904 196,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 599 696,76	0,00	2 629 196,12	2 629 196,12	2 629 196,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 740 567,21	0,00	3 254 234,84	3 254 234,84	3 254 234,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	393 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 133 567,21	0,00	3 254 234,84	3 254 234,84	3 254 234,84
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 733 263,97	0,00	5 883 430,96	5 883 430,96	5 883 430,96
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 093 717,24		3 367 307,88	3 367 307,88	3 367 307,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	810 000,00		873 000,00	873 000,00	873 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 200 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 103 717,24		6 240 307,88	6 240 307,88	6 240 307,88
	TOTAL	10 836 981,21	0,00	12 123 738,84	12 123 738,84	12 123 738,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 123 738,84

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 990 507,88
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	90 475,00		90 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	332 510,00		332 510,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66	Charges financières	156 450,00	0,00	156 450,00
67	Charges exceptionnelles	350 000,00	0,00	350 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	873 000,00	873 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 367 307,88	3 367 307,88
Dépenses d'exploitation – Total		944 435,00	4 240 307,88	5 184 742,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 184 742,88
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 414,00	0,00	133 414,00
13	Subventions d'investissement	0,00	249 800,00	249 800,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	900 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 416 700,00		4 416 700,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 169 590,00	0,00	1 169 590,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 619 704,00	2 249 800,00	8 869 504,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 254 234,84
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 123 738,84
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 167 500,00		3 167 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00		300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 303 004,00	249 800,00	1 552 804,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 770 504,00	249 800,00	5 020 304,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	164 438,88
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 184 742,88
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	725 000,00	0,00	725 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 904 196,12	0,00	1 904 196,12
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		873 000,00	873 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 367 307,88	3 367 307,88
Recettes d'investissement – Total		2 629 196,12	6 240 307,88	8 869 504,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 254 234,84
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 123 738,84
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	54 505,00	90 475,00	90 475,00
604	Achats d'études, prestations de services	12 475,00	47 475,00	47 475,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	25 000,00	33 000,00	33 000,00
6226	Honoraires	13 000,00	8 000,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	30,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	337 470,00	332 510,00	332 510,00
6331	Versement de transport	3 220,00	3 030,00	3 030,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	850,00	790,00	790,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 090,00	2 660,00	2 660,00
6411	Salaires, appointements, commissions	176 150,00	180 320,00	180 320,00
6413	Primes et gratifications	72 730,00	67 970,00	67 970,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 360,00	27 010,00	27 010,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	49 620,00	50 110,00	50 110,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	830,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	620,00	620,00	620,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		391 975,00	437 985,00	437 985,00
66	Charges financières (b) (8)	179 000,00	156 450,00	156 450,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	168 000,00	168 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-21 000,00	-11 550,00	-11 550,00
67	Charges exceptionnelles (c)	450 000,00	350 000,00	350 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150 000,00	50 000,00	50 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 020 975,00	944 435,00	944 435,00
023	Virement à la section d'investissement	4 093 717,24	3 367 307,88	3 367 307,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	810 000,00	873 000,00	873 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	810 000,00	873 000,00	873 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 903 717,24	4 240 307,88	4 240 307,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 903 717,24	4 240 307,88	4 240 307,88
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 924 692,24	5 184 742,88	5 184 742,88

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 184 742,88
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	120 111,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	141 111,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-11 550,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 259 500,00	3 167 500,00	3 167 500,00
70128	Autres taxes et redevances	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 000 000,00	2 909 100,00	2 909 100,00
7062	Redevances assainissement non collectif	9 500,00	8 400,00	8 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00	300 000,00	300 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 559 500,00	3 467 500,00	3 467 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 303 004,00	1 303 004,00	1 303 004,00
778	Autres produits exceptionnels	1 303 004,00	1 303 004,00	1 303 004,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 862 504,00	4 770 504,00	4 770 504,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	243 000,00	249 800,00	249 800,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	243 000,00	249 800,00	249 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		243 000,00	249 800,00	249 800,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 105 504,00	5 020 304,00	5 020 304,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	164 438,88
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 184 742,88
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	1,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	1 169 590,00	1 169 590,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	1 169 590,00	1 169 590,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1001	Opération d'équipement n° 1001 (5)	0,00	0,00	0,00
1002	Opération d'équipement n° 1002 (5)	0,00	0,00	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	5 630 000,00	4 416 700,00	4 416 700,00
Total des dépenses d'équipement		5 630 000,00	5 586 290,00	5 586 290,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 414,00	133 414,00	133 414,00
1068	Autres réserves	133 414,00	133 414,00	133 414,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	890 000,00	900 000,00	900 000,00
1641	Emprunts en euros	734 000,00	740 000,00	740 000,00
1681	Autres emprunts	156 000,00	160 000,00	160 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 023 414,00	1 033 414,00	1 033 414,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 653 414,00	6 619 704,00	6 619 704,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	243 000,00	249 800,00	249 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	243 000,00	249 800,00	249 800,00
139111	Sub. éqipt cpte résult. Agence de l'eau	40 000,00	46 800,00	46 800,00
13912	Sub. éqipt cpte résult. Régions	6 796,00	6 796,00	6 796,00
13913	Sub. éqipt cpte résult. Départements	20 112,00	20 112,00	20 112,00
13918	Autres subventions d'équipement	176 092,00	176 092,00	176 092,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 200 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 443 000,00	2 249 800,00	2 249 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 096 414,00	8 869 504,00	8 869 504,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 254 234,84
--	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 123 738,84
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	741 123,00	725 000,00	725 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	566 300,00	725 000,00	725 000,00
1313	Subv. équipt Départements	174 823,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	858 573,76	1 904 196,12	1 904 196,12
1641	Emprunts en euros	526 878,76	1 424 196,12	1 424 196,12
1681	Autres emprunts	331 695,00	480 000,00	480 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 599 696,76	2 629 196,12	2 629 196,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 740 567,21	3 254 234,84	3 254 234,84
1068	Autres réserves	1 740 567,21	3 254 234,84	3 254 234,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	393 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	393 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 133 567,21	3 254 234,84	3 254 234,84
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 733 263,97	5 883 430,96	5 883 430,96
021	Virement de la section d'exploitation	4 093 717,24	3 367 307,88	3 367 307,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	810 000,00	873 000,00	873 000,00
28031	Frais d'études	38 000,00	38 000,00	38 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	13 000,00	13 000,00	13 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	299 000,00	362 000,00	362 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	460 000,00	460 000,00	460 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 903 717,24	4 240 307,88	4 240 307,88
041	Opérations patrimoniales (8)	2 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2031	Frais d'études	1 200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 103 717,24	6 240 307,88	6 240 307,88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 836 981,21	12 123 738,84	12 123 738,84

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 123 738,84
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1001 (1)
LIBELLE : POLITIQUE DES DEPLACEMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 606 765,43	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 316,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	5 316,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 601 449,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 601 449,21	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1002 (1)
LIBELLE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		95 875,24	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	95 875,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	95 875,24	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX USEES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 662 920,65	a 0,00	4 416 700,00	b 4 416 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	112 989,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	98 745,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	14 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 849 847,69	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	64 245,72	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	5 785 601,97	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 700 083,44	0,00	4 236 700,00	4 236 700,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 626 671,17	0,00	4 236 700,00	4 236 700,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	73 412,27	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 725 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	725 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	725 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 691 700,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pé- riodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 329 728,74									
1641 Emprunts en euros (total)					9 329 728,74									
ASS-003	SOCIETE GENERALE	31/03/2003	31/03/2003	31/03/2004	250 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,320		A	P	O	A-1
ASS-006	CREDIT AGRICOLE	31/01/2003	31/01/2003	31/01/2004	824 805,69	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190		A	P	O	A-1
ASS-013	SFIL CAFFIL	29/12/2003	29/12/2003	01/01/2005	350 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,740		A	P	O	A-1
ASS-053 REF1	CREDIT MUTUEL	01/11/2005	01/11/2005	31/10/2006	459 820,33	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350		A	P	O	A-1
ASS-093	SFIL CAFFIL	19/12/2006	19/12/2006	01/09/2007	1 000 000,00	V	(Eonia-Floor -0.02 sur Eonia) + 0.02	3,710	3,830		T	C	O	A-1
ASS-095	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2009	29/05/2009	29/08/2009	3 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.06 sur Euribor 03 M) + 0.06	1,330	1,360		T	P	O	A-1
ASS-106	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2010	07/12/2010	05/02/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,540		A	P	O	A-1
ASS-119	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	995 205,05	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,640		A	P	O	A-1
ASS-120	SOCIETE GENERALE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	149 897,67	F	Taux fixe à 3.9602 %	3,960	4,080		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 000 000,00									
ASS-094	CREDIT MUTUEL	31/05/2009	31/05/2009	31/05/2010	4 000 000,00	V	((Euribor 12 M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12 M*365)/360	1,720	1,720		A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					30 900,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					30 900,00									
ASS-103	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	12 990,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
ASS-104	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	17 910,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 187 160,15									
1681 Autres emprunts (total)					2 187 160,15									
ASS 133	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2016	18/02/2016	17/02/2017	17 306,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-092	Agence de l'eau Seine Normandie	18/11/2006	18/11/2006	10/10/2007	84 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-096	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2008	26/11/2008	26/11/2009	84 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-097	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	122 123,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-098	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	71 550,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-099	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	26 280,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-100	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2009	18/02/2009	17/02/2010	82 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-101	Agence de l'eau Seine Normandie	27/08/2009	27/08/2009	26/08/2010	82 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-102	Agence de l'eau Seine Normandie	13/05/2009	13/05/2009	12/05/2010	100 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-105	Agence de l'eau Seine Normandie	14/10/2010	14/10/2010	13/10/2011	87 463,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-107	Agence de l'eau Seine Normandie	30/11/2010	30/11/2010	29/11/2011	94 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-108	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	89 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-109	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	55 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-110	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	16 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-111	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	45 525,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-112	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	34 725,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-113	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	08/12/2013	86 870,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-114	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	09/02/2013	70 604,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-117	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	08/10/2013	79 133,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-121	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	31 244,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-122	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	243 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-123	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	17 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-124	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2012	21/11/2012	20/11/2013	22 755,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-125	Agence de l'eau Seine Normandie	07/08/2013	07/08/2013	07/08/2014	25 665,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-126	Agence de l'eau Seine Normandie	06/11/2013	06/11/2013	06/11/2014	70 415,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-127	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2014	20/11/2014	19/11/2015	77 514,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-128	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	04/12/2014	03/12/2015	79 279,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2014	16/12/2014	15/12/2015	30 175,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-130	Agence de l'eau Seine Normandie	27/11/2014	27/11/2014	26/11/2015	83 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-131	Agence de l'eau Seine Normandie	27/01/2015	27/01/2015	26/01/2016	68 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
ASS-134	Agence de l'eau Seine Normandie	07/04/2016	07/04/2016	06/04/2017	31 079,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-135	Agence de l'eau Seine Normandie	17/03/2016	17/03/2016	16/03/2017	62 928,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-136	Agence de l'eau Seine Normandie	03/11/2016	03/11/2016	02/11/2017	12 586,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					15 547 788,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 506 518,97					723 878,49	152 413,12	0,00	108 555,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 751 821,04					533 316,55	150 457,28	0,00	107 493,86
ASS-003	N	0,00	A-1	112 230,72	6,25	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	14 072,07	4 848,37	0,00	3 180,34
ASS-006	N	0,00	A-1	349 665,24	5,08	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	51 161,68	18 147,63	0,00	14 201,30
ASS-013	N	0,00	A-1	178 852,68	7,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,740	18 952,05	8 491,63	0,00	7 550,33
ASS-053 REFI	N	0,00	A-1	145 601,91	3,83	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	34 621,57	4 877,66	0,00	619,64
ASS-093	N	0,00	A-1	366 666,54	5,67	F	Taux fixe à 3.86 %	3,970	66 666,68	13 368,82	0,00	965,00
ASS-095	N	0,00	A-1	1 967 201,16	12,41	V	TAG 03 M + 0.11-Floor -0.11 sur TAG 03 M	0,000	145 641,81	0,00	0,00	0,00
ASS-106	N	0,00	A-1	1 865 310,30	14,09	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	96 384,77	66 031,98	0,00	56 531,91
ASS-119	N	0,00	A-1	650 253,08	5,08	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	96 468,33	30 171,74	0,00	23 482,93
ASS-120	N	0,00	A-1	116 039,41	10,02	F	Taux fixe à 3.9602 %	4,080	9 347,59	4 519,45	0,00	962,41
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 754 697,93					190 561,94	1 955,84	0,00	1 061,98
ASS-094	N	0,00	A-1	2 754 697,93	12,42	V	((Euribor 12 M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12 M*365)/360	0,070	190 561,94	1 955,84	0,00	1 061,98
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		18 540,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		18 540,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00
ASS-103	N	0,00	A-1	7 794,00	8,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	866,00	0,00	0,00	0,00
ASS-104	N	0,00	A-1	10 746,00	8,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 194,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 542 458,38					154 467,90	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 542 458,38					154 467,90	0,00	0,00	0,00
ASS 133	N	0,00	A-1	17 306,00	14,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 153,73	0,00	0,00	0,00
ASS-092	N	0,00	A-1	28 200,00	4,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 640,00	0,00	0,00	0,00
ASS-096	N	0,00	A-1	39 480,00	6,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 640,00	0,00	0,00	0,00
ASS-097	N	0,00	A-1	65 132,29	7,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 141,53	0,00	0,00	0,00
ASS-098	N	0,00	A-1	38 160,00	7,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 770,00	0,00	0,00	0,00
ASS-099	N	0,00	A-1	14 016,00	7,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 752,00	0,00	0,00	0,00
ASS-100	N	0,00	A-1	43 893,31	7,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 486,67	0,00	0,00	0,00
ASS-101	N	0,00	A-1	44 000,00	7,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 500,00	0,00	0,00	0,00
ASS-102	N	0,00	A-1	53 333,31	7,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 666,67	0,00	0,00	0,00
ASS-105	N	0,00	A-1	60 764,69	8,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 751,64	0,00	0,00	0,00
ASS-107	N	0,00	A-1	56 700,00	8,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 300,00	0,00	0,00	0,00
ASS-108	N	0,00	A-1	59 500,00	9,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 950,00	0,00	0,00	0,00
ASS-109	N	0,00	A-1	36 900,00	9,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 690,00	0,00	0,00	0,00
ASS-110	N	0,00	A-1	11 200,00	9,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 120,00	0,00	0,00	0,00
ASS-111	N	0,00	A-1	30 350,00	9,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 035,00	0,00	0,00	0,00
ASS-112	N	0,00	A-1	23 150,00	9,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 315,00	0,00	0,00	0,00
ASS-113	N	0,00	A-1	62 050,00	9,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 205,00	0,00	0,00	0,00
ASS-114	N	0,00	A-1	50 432,00	9,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 043,20	0,00	0,00	0,00
ASS-117	N	0,00	A-1	47 480,01	5,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 913,34	0,00	0,00	0,00
ASS-121	N	0,00	A-1	22 912,28	10,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 082,93	0,00	0,00	0,00
ASS-122	N	0,00	A-1	226 531,57	10,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 548,78	0,00	0,00	0,00
ASS-123	N	0,00	A-1	12 540,00	10,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 140,00	0,00	0,00	0,00
ASS-124	N	0,00	A-1	16 687,00	10,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 517,00	0,00	0,00	0,00
ASS-125	N	0,00	A-1	20 532,00	11,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 711,00	0,00	0,00	0,00

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS-126	N	0,00	A-1	56 332,01	11,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 694,33	0,00	0,00	0,00
ASS-127	N	0,00	A-1	67 178,80	12,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 167,60	0,00	0,00	0,00
ASS-128	N	0,00	A-1	68 708,46	12,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 285,27	0,00	0,00	0,00
ASS-129	N	0,00	A-1	26 151,66	12,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 011,67	0,00	0,00	0,00
ASS-130	N	0,00	A-1	72 366,66	12,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 566,67	0,00	0,00	0,00
ASS-131	N	0,00	A-1	63 877,33	13,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 562,67	0,00	0,00	0,00
ASS-134	N	0,00	A-1	31 079,00	14,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 071,93	0,00	0,00	0,00
ASS-135	N	0,00	A-1	62 928,00	14,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 195,20	0,00	0,00	0,00
ASS-136	N	0,00	A-1	12 586,00	14,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	839,07	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 067 517,35					880 406,39	152 413,12	0,00	108 555,84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	45	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 067 517,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	27/03/2006
L	Logiciels et matériels informatiques	5	27/03/2006
L	Mobilier	15	27/03/2006
L	Matériel de bureau et communication	5	27/03/2006
L	Matériel audiovisuel	5	27/03/2006
L	Matériel classique	10	27/03/2006
L	Gros équipements techniques	10	27/03/2006
L	Matériel technique	5	27/03/2006
L	Équipements sportifs	15	27/03/2006
L	Matériels ménagers	10	27/03/2006
L	Mobilier urbain	15	27/03/2006
L	Coffre fort	30	27/03/2006
L	Véhicules de tourisme	8	27/03/2006
L	Camions et véhicules industriels	8	27/03/2006
L	Subventions versées à des organismes publics	15	27/03/2006
L	Subventions versées à des organismes privés	5	27/03/2006
L	Réseaux d'assainissement	50	27/03/2006

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 283 214,00	I 1 283 214,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		900 000,00	900 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	740 000,00	740 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	160 000,00	160 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		383 214,00	383 214,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	133 414,00	133 414,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>249 800,00</i>	<i>249 800,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 283 214,00	0,00	3 254 234,84	4 537 448,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 240 307,88	III 4 240 307,88
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 240 307,88	4 240 307,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	38 000,00	38 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	13 000,00	13 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	362 000,00	362 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	460 000,00	460 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 367 307,88	3 367 307,88

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 240 307,88	0,00	0,00	3 254 234,84	7 494 542,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 537 448,84
Ressources propres disponibles	IV 7 494 542,72
Solde	V = IV – II (6) 2 957 093,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 400,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		8 400,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		8 400,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		MISE EN CONFORMITE DES RIVERAINS	PROPRIETAIRES	Personne physique	300 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PPI14-15/2014 PPI ASSAINISSEMENT 2014 A 2021	37 741 665,00	-4 845 765,00	32 895 900,00	8 662 920,65	4 416 700,00	19 816 279,35

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif de 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique de 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2017 -	VEOLIA			0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 44

Nombre de suffrages exprimés : 50

VOTES :

Pour : 50

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2017

Présenté par (1) le président,

A BUSSY SAINT MARTIN le 27/03/2017

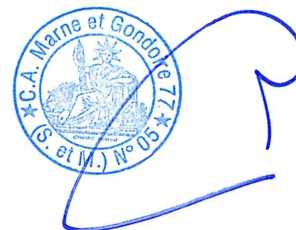
(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A BUSSY SAINT MARTIN, le 27/03/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Président
Jean-Paul MICHEL



signé électroniquement

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

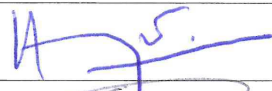
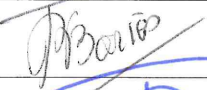
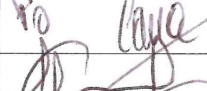
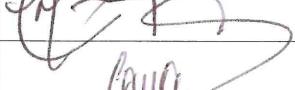
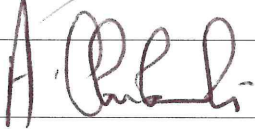
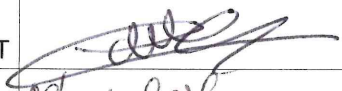
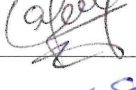
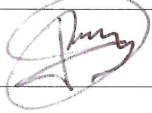
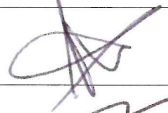
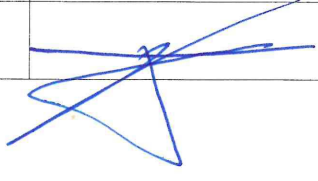
(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

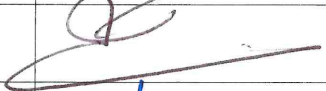
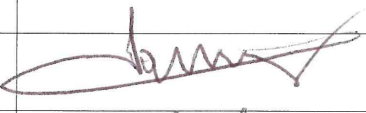
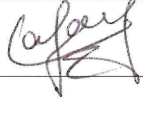
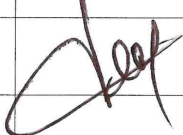
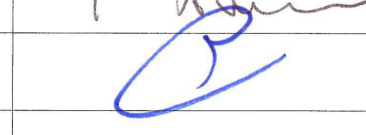
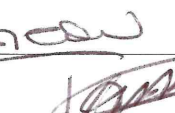
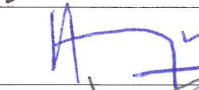
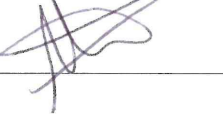
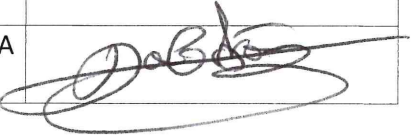
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

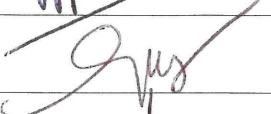
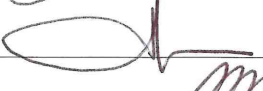
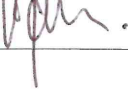
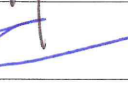
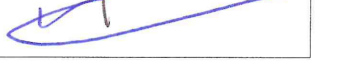
Acte rendu exécutoire (article L2131-1 du CGCT)
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,
Certifié exécutoire à Bussy-Saint-Martin
suite à sa transmission en Sous-Préfecture de Torcy
et publié le 30/03/2017



LE DGA RESSOURCES ET MUTUALISATION
Guillaume HUBELE

Nom	Signature
André AGUERRE	
Jacques AUGUSTIN	
Jean-Michel BARAT	
Régine BORIES	
Ludovic BOUTILLIER	
Chantal BRUNEL	
Monique CAMAJ	
Jacques CANAL	
Sylvia CHEVALLIER	
Alain CHILEWSKI	
Madeleine COLLET	
Ghyslaine COURET	
Eduardo CYPEL	
Manuel DA SILVA	
Françoise DARRAS	
Laurent DELPECH	
Hervé DENIZO	
Yann DUBOSC	
Serge DUJARRIER	
Denise FALOISE	
Dominique FRANCOISE	
Alain GALPIN	
Christine GIBERT	
Jacques-Edouard GREE	

Nom	Signature
Patrick GUICHARD	
Thibaud GUILLEMET	
Roland HARLE	
Christel HUBY	
Jean-Marie JACQUEMIN	
Patrick JAHIER	
Brigitte JARROT-TYRODE	
Edwige LAGOUGE	
Martine LEFORT	
Pascal LEROY	
Nathalie LOPES	
Patrick MAILLARD	
Denis MARCHAND	
Catherine MARCHON	
Loïc MASSON	
Jean-Paul MICHEL	
Isabelle MOREAU	
Pierrette MUNIER	
Emilie NEILZ	
Frédéric NION	
Nathalie NUTTIN	
Marcel OULÉS	
Marc PINOTEAU	
Antonio PINTO DA COSTA OLIVEIRA	

Nom	Signature
Marielle POQUET-HELPER	
Annick POULLAIN	
Gisèle QUENEY	
Christian ROBACHE	
Martine ROLLAND	
Amandine ROUJAS	
Geneviève SERT	
Laurent SIMON	
Serge SITHISAK	
Jean TASSIN	
Thi Hong Chau VAN	
Claude VERONA	
Annie VIARD	
Sinclair VOURIOT	
Vincent WEBER	

Acte à classer**2017-48a****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**> **AR reçu** <**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-03-30T11-40-24.01 (MI205301475)**Identifiant unique de l'acte :**077-247700594-20170327-2017-48a-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** BP_ASST_2017**Date de décision :** 27/03/2017**Nature de l'acte :** Documents budgétaires et financiers**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.3. document budgétaire**Identifiant unique de l'acte
antérieur :** 077-247700594-20170327-2017-048-DE**Acte :** [BP_ASST_2017.XML](#)**Groupe émetteur de l'acte :** TOUS

Classer

Annuler

PréparéDate **30/03/17** à **11:40**Par **PETITPAS Claire****Transmis**Date **30/03/17** à **11:40**Par **PETITPAS Claire****Accusé de réception**Date **30/03/17** à **11:47**